



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Délibération n°2026-027-DE

OBJET : Tarifs visites des groupes scolaires

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 18
Excusé(s) : 1
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Pour : 19
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 0

Le treize avril deux mille vingt six, 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 07 avril 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOILLIER, Véronique DERORY, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Amélie COLOMBIER pouvoir à David HARMAND

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Amélie COLOMBIER

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Monsieur CHAZAL informe l'assemblée qu'il est nécessaire de définir un tarif de visite guidée pour les scolaires dans le cadre de visite pédagogique.

Il est proposé à l'assemblée le tarif de 2 € par enfant scolarisé inscrit (maternelle ou primaire) pour la visite accompagnée

Et 1.50 € supplémentaire par enfant scolarisé inscrit (maternelle – primaire) pour toute animation additionnelle

Le tarif serait gratuit pour les accompagnants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** les tarifs de visite pour les scolaires à raison de :
 - 2€ par enfant scolarisé inscrit (maternelle – primaire) pour la visite accompagnée
 - 1.50 € supplémentaire par enfant scolarisé inscrit (maternelle – primaire) pour toute animation additionnelle

Champdieu, le 13 avril 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

Yves

CHAZAL

Signature

numérique de

Yves CHAZAL

Date : 2026.04.14

16:51:02 +02'00'



Patrice

COUCHAUD

Signature numérique

de Patrice COUCHAUD

Date : 2026.04.14

21:25:11 +02'00'